

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GNEVOIS
Bâtiment Athéna -Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-deux, le vingt juin à vingt heures,
le **Conseil Communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 39
procurations : 6
votants : 45

Date de convocation :
13 juin 2022

PRESENTS : G ZORITCHAK, S BEN OTHMANE, M GENOUD, Nathalie LAKS, Nicolas LAKS, PJ CRASTES, A CUZIN, V LECAQUE, C CACOUAULT, S KARADEMIR, E ROSAY, M GRATS, M MERMIN, C VINCENT, L VESIN, V LECAUCHOIS, J BOUCHET, S LOYAU, M DE SMEDT, I ROSSAT-MIGNOD, C BONNAMOUR, D CHAPPOT, JC GUILLON, D BESSON, P DURET, S DUBEAU, E BATTISTELLA, B FOL, A MAGNIN, H ANSELME, A AYEB, C DURAND, J LAVOREL, L CHEVALIER, F DE VIRY, M SECRET, D VELLUT, F BENOIT, F GUILLET,

REPRESENTES : A RIESEN par S BEN OTHMANE (procuration), P CHASSOT par V LECAQUE (procuration), M SALLIN par M GRATS (procuration), L DUPAIN par A CUZIN (procuration), G NICOUUD par D BESSON (procuration), L JACQUET par M SECRET (procuration),

EXCUSEE : M-N BOURQUIN,

ABSENTS : J-L PECORINI, J CHEVALIER, C MARX,

Secrétaire de séance : Madame Joëlle LAVOREL

Délibération n° 20220620_cc_fin55

7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 – BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur De Smedt, 4ème Vice-Président.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par Madame ANDRIANAIVORAVELO, Trésorière, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant l'exactitude des comptes des différents budgets et la conformité avec les comptes administratifs ;

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021,

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Vu l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales,

DELIBERE

Article 1: déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2021 par Madame ANDRIANAIVORAVELO, Trésorière, visé et certifié conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 45
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération
Télétransmise le :
Affichée le :

Le Président,
Pierre-Jean CRASTES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRESORERIE DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

**FICHE DE CALCUL DES RESULTATS A LA CLOTURE DE
L'EXERCICE 2021 APRES POINTAGE AVEC L'ORDONNATEUR**

COLLECTIVITE : CC GENEVOIS – BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (Année 2020)	<i>Excédent</i>	190 525,21 €
DEPENSES ANNEE 2021		2 335 154,82 €
RECETTES ANNEE 2021		2 939 817,29 €
RESULTAT EXERCICE 2021	<i>Excédent</i>	604 662,47 €
RESULTAT CUMULE FIN 2021	<i>Excédent</i>	795 187,68 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RESULTAT ANTERIEUR (Année 2020)	<i>Excédent</i>	3 380 561,00 €
RESULTAT 2020 AFFECTE EN INVESTISSEMENT (c/ 1068)		496 770,14 €
DEPENSES ANNEE 2021		6 785 726,49 €
RECETTES ANNEE 2021		7 684 702,93 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	<i>Excédent</i>	898 976,44 €
RESULTAT CUMULE FIN 2021 A AFFECTER	<i>Excédent</i>	3 782 767,30 €

RESULTAT GLOBAL A LA CLOTURE DE 2021 4 577 954,98 €

Saint-Julien-en-Genevois, le

6 mai 2022